



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com- Site internet : www.familles-de-fusilles.com

Facebook : @FusillesResistance

N° 269 -2^e trimestre - 30 juin 2019

AUTOUR DU DÉBARQUEMENT

Cette année, la Résistance a été mise à l'honneur par Emmanuel Macron aux cérémonies commémoratives du 75^e anniversaire du Débarquement. Une lettre de Henri-Claude Pertet a été lue à Portsmouth et la cérémonie d'hommage aux fusillés de la prison de Caen, le 6 juin 1944, a été incluse dans le programme officiel en présence du Président de la République. Ce n'est que justice quant on sait que le général Eisenhower estimait l'aide de la Résistance au Débarquement à 15 divisions. Au delà de l'hommage aux 25 000 militaires morts, en majorité américains, ce n'est que justice de rappeler l'importance de la Résistance.

La Résistance a agi. Sur le front et ses abords, et dans l'ensemble de la France. Sur le front, les résistants ont renseigné, aidé et guidé les troupes débarquées, ils ont aussi ralenti et fixé les renforts allemands dans les combats des maquis comme par exemple à Saint Marcel en Bretagne. Les FFI, notamment dans le cadre du plan Tortue ont, avec les services spéciaux britanniques, mené ces actions sur tout le territoire. Des grands maquis (le Vercors, les Glières, le Mont Mouchet...) jusqu'aux plus petites embuscades. Des maquis entiers ont été vaincus. Les maquisards, considérés comme des francs-tireurs, ont payé le prix fort à la conduite de la guerre. Parallèlement, cette période a été celle de massacres importants « gratuits » ou de représailles (Oradour-sur-Glane, Maillé...). Les prisons ont été « vidées » et les résistant(e)s déporté(e)s ou massacré(e)s comme à Caen, 70 victimes. Les prisonniers militaires ont, dans de nombreux cas, aussi été massacrés, toujours à Caen, on pense au massacre de prisonniers canadiens de l'abbaye d'Ardenne auxquels notre association rend hommage. Les civils n'ont pas non plus été épargnés et aux grands massacres connus, il faut en ajouter de nombreux moins connus (fermes incendiées, civils abattus sans raison particulière sinon de se trouver là au mauvais moment). Ils ont aussi subi dans la zone du Débarquement et près des objectifs stratégiques de nombreux bombardements.

Il ne faut pas non plus oublier que les Soviétiques demandaient l'ouverture d'un second front et que les alliés avaient demandé à l'URSS d'accentuer la pression sur le front de l'Est pour soulager les troupes débarquées. C'est l'opération Bagration (2 300 000 soldats, 6 000 tanks, 5 100 avions) qui de Vinius à Minsk enfonce le front. L'armée allemande du centre, fer de lance de l'opération Barbarossa en mai 1941 est détruite, la Biélorussie libérée. La route de Berlin grande ouverte.

Enfin, le Débarquement est pour les américains le prélude pour mettre la France sous tutelle dans le cadre de l'AMGOT. Mis au courant à la dernière minute, De Gaulle a su déjouer ces plans d'asservissement. C'est ce qui explique aussi qu'il n'a jamais voulu assister aux cérémonies commémoratives.

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p.1

- Autour du Débarquement

Vie de l'association, p.2

Commémorations, p.7

- JNR 2019 à Paris
- Valréas

Histoire, p.9

- La Lettre d'Henri Fertet
- Un procès oublié : le procès du Palais-Bourbon

Vie pratique, p. 12

- Les commémorations

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone
06 10 98 84 15

Facebook
@FusillesResistance

Site internet
www.familles-de-fusilles.com

N' hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à anffmrfa@gmail.com

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

QUELQUES PRECISIONS SUR LES IMPOTS ET LE ROUTAGE DE CHATEAUBRIANT

Reçus fiscaux

Depuis cette année, ils ne faut plus les joindre aux déclarations d'impôts. C'est la raison pour laquelle l'association ne les a pas envoyés, la carte sert de preuves ; dans un deuxième temps, nous les avons fait parvenir en priorité à nos cotisants de plus de 32€. Pour 2020, nous verrons exactement la marche à suivre (envoi nécessaire ou pas?).

Dons manuels

vous pouvez dépenser de l'argent pour l'association, notamment pour l'achat de gerbes.

Vous devez dans ce cas, si vous désirez, déduire de vos impôts ces sommes qui donnent droit aux abattements et nous transmettre les factures.

Routage de Châteaubriant

Vous avez reçu le dernier numéro de *Châteaubriant* en retard à cause du déménagement de notre routeur. Nous avons été obligés d'en changer. Enfin, depuis deux mois, nous mettons de l'ordre dans nos fichiers. C'est pratiquement terminé pour notre fichier adhérent et nous pourrons normalement envoyer le journal à tous.

KATY GIRAUD, PORTE-DRAPEAU DE L'ASSOCIATION DE CALAIS

Tous nos remerciements à Katy Giraud, porte-drapeau de notre association à Calais, qui nous représente dans de nombreuses commémorations

Comme convenu je vous donne le rapport des cérémonies où le drapeau des Familles des fusillés a été représenté :

- Février 2018 : cérémonie au monument aux morts d'Agnez-lez-Duissans, près d'Arras
- Mars 2018 : mise à l'honneur à la sous-préfecture de Calais pour le drapeau
- Mars 2018 : hommage rendu à la cour d'honneur de la gendarmerie de Calais au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame
- Avril 2018 : forum des associations dédié à l'engagement des jeunes à Marquise, près de Boulogne-sur-Mer.
- Avril 2018: hommage rendu en mémoire à Samuel Gallet à Berck-sur-Mer
- Avril 2018 : hommage aux déportés au monument aux morts du Souvenir Français à Calais
- Avril 2018: journée de la Déportation à Landrethun-Le-Nord, Coulogne, Coquelles et Alérion-Sangatte
- Mai 2018 : hommage aux soldats belges au cimetière nord de Calais
- Mai 2018 : cérémonie en l'honneur des lauréats du prix de l'Éducation Citoyenne à la préfecture d'Arras.
- Mai 2018 : cérémonie en mémoire des soldats anglais à Ardres

- Mai 2018 : cérémonie Pluviose à Calais
- Mai 2018 : cérémonie de la résistance anglaise *Greed Jacket*
- Juin 2018 : cérémonie de l'appel du 18 juin à Calais et à la stèle Charles de Gaulle, ainsi qu'à Coulogne et Sangatte-Blériot
- Juin 2018 : hommage rendu à Eugène Wallet à Blériot -Plage
- Juillet 2018 : cérémonie à Amboise
- Septembre 2018 : cérémonie au Mémorial de l'Otan à Frethun
- Septembre 2018 : cérémonie de la Royal Air Force à Saint-Omer et Longuenesse
- Septembre 2018 : cérémonie des cinq fusillés à la citadelle de Calais
- Septembre 2018 : cérémonie de la tragédie du 28 septembre
- Septembre 2018 : 74^e anniversaire de la libération du Pas-de-Calais au Mémorial des fusillées, à Arras
- Octobre 2018 : centenaire Notre-Dame-de-Lorette à Ablain Saint-Nazaire
- Novembre 2018 : mise à l'honneur par M. le Préfet Fabien Sudry à la préfecture d'Arras
- Novembre 2018 : hommage aux Morts pour la France en présence du Président de la République à la ???
- Décembre 2018 : remerciement des porte-drapeaux par Xavier Bertrand, à Lille-Métropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette
- Décembre 2018 : ravivage de la Flamme à l'arc de triomphe à Paris

CALENDRIER 2019

Dimanche 18 août : cascade du Bois de Boulogne
 Dimanche 25 août : Maillé
 Dimanche 25 août : Libération de Paris
 Dimanche 1^{er} septembre : citadelle de Calais
 Dimanche 1^{er} septembre : Bordelongue
 Samedi 5 octobre : Aincourt
 Samedi 5 octobre : le Ruchard
 Samedi 12 octobre : cimetière d'Ivry (ANFFRMA)
 Samedi et dimanche 19-20 octobre : Châteaubriant
 Dimanche 27 octobre : Souge
 Vendredi 13 décembre : colloque à l'Hotel de Ville de Paris
 Samedi 14 décembre : hommage aux fusillés du 15 décembre 1941 à la Mairie du 19^e
 Dimanche 29 décembre : La Maltière

FACEBOOK, BOÎTE AUX LETTRES ÉLECTRONIQUE...

Notre adresse mail «anffmrfa@gmail.com» fonctionne normalement, vous pouvez vous en servir pour communiquer avec l'association. Une nouvelle étape est en cours avec la mise en place du carnet d'adresse qui nous permettra d'envoyer des circulaires à tous. Pour nous aider dans cette mise à jour, pouvez vous envoyer un mail dans notre boîte.

COLLOQUE ET HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU 15 DECEMBRE 1941

Colloque du vendredi 13 décembre :

le thème retenu est la répression en 1944. Comme vous le savez, 1944 est une année terrible pour la Résistance et les civils. À la répression des années précédentes qui continue et s'amplifie, il faut ajouter celles induites par le Débarquement et la retraite des troupes allemandes. Le programme est en cours de finalisation avec nos partenaires du *Dictionnaire des Fusillés et du Musée de la Résistance Nationale*.

Hommage aux fusillés du 15 décembre 1941 : les cérémonies auront lieu à la mairie du 19^e

MORTS POUR LA FRANCE

Nous avons reçu de M Edgard de Bortoli un

courrier où il nous signale que son père de nationalité italienne a eu la mention «Mort pour la France» (MPF). C'est l'occasion de préciser que nos démarches vers le Président de la République concernent les «étrangers» à qui on a refusé cette distinction. Il s'agit, d'après les estimations d'Alain Simonnet, d'une centaine de cas, dont les otages extraits du camp de Drancy en 1941. Parmi ces otages, il faut souligner qu'un certain nombre se sont engagés en 1939 dans les armées nationales (polonaise, tchèque...) ou la Légion étrangère pour combattre l'Allemagne. D'autres - ou les mêmes - ont aussi participé à la Résistance du moment (collage de papillons, manifestations...). D'autres «étrangers» ont été fusillés, comme par exemple les soviétiques de Souge... Ceux qui ont été homologués résistants ont eu normalement la mention. C'est aussi l'occasion pour nous de remercier Alain Simonnet qui travaille avec notre association (voir article de *L'Humanité* dans ce numéro).

CONFÉRENCE DU SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 À CACHAN : DESTINS CROISÉS DE TROIS FRÈRES SOUS L'OCCUPATION 1940-1944

par Laurent Védy, petit-fils de Médéric

Gilbert Vedy (1902 -1944)

Alias Jacques ou Georges Médéric, Jacques Marlier, Le Moal, Jean David, René Lemoulec, Docteur Gil, Thiers, Arsinde...

Issu d'une famille de onze enfants, Gilbert est né le 16 février 1902 à Paris, 14^e. Comme son père et ses frères, il exerce la profession de plombier.

Dans les années vingt, Maxime, Raymond et Gilbert Védy adhèrent au Comité de défense des marins et sont fichés comme anarchistes par les RG. Les trois frères se marient à Cachan.

Au début des années trente, Gilbert s'installe à Cherbourg et dirige une filiale de la Société Parisienne des Tramways Electriques dans laquelle travaillera également son frère Raymond.

Lors de l'invasion allemande, les frères Védy s'engagent immédiatement dans le conflit en aidant des soldats britanniques à regagner les îles le 17 juin 1940, puis en distribuant des tracts anti-Pétain. Fin novembre 1940, Gilbert et Raymond rejoignent le maire de Turlaville, Jules Lemoigne, et organisent dans la région de Cherbourg un premier groupe de résistance. Le 24 juillet 1941, Gilbert est dénoncé, mais informé à temps, il échappe aux policiers, non sans avoir terminé une opération au cours de laquelle il exécute un officier allemand. La Gestapo met sa tête à prix.

Gilbert Védy trouve refuge à Paris et rejoint le mouvement de Maurice Ripoché, Ceux de la Libération (CDLL). Agent de liaison de Ripoché,

Vie de l'association

Gilbert « Médéric » s'occupe du renseignement et du recrutement des corps francs et parcourt la France dans tous les sens.

Fin 1942, au domicile parisien de Médéric, rue d'Edimbourg, le directoire de CDLL accepte pour se développer de recevoir des fonds du BCRA de Londres. Le 3 mars 1943, Ripoché est arrêté, Roger Coquoin, alias Lenormand, lui succède et Médéric devient vice-président et chef de propagande du mouvement. Le 3 avril 1943, il participe à la première réunion du Comité de coordination zone Nord, prémices du CNR, sous la présidence de Jean Moulin.

Le même mois, revenant de voyage, il apprend les ravages causés par la maladresse d'un radio et la trahison au sein de CDLL. Il se chargera personnellement de l'exécution du traître, mais ce sera sa pire épreuve. Suite à cette affaire, ajoutée aux autres, Médéric est démasqué. Contraint à l'exil, il se réfugie en Angleterre le 16 septembre 1943. A Londres, il occupe les fonctions de conseiller au Commissariat à l'Intérieur, puis devient le Délégué pour la zone Nord du Comité Central de la résistance en compagnie de Charvet (Frenay) pour la zone Sud. Ensuite, Jacques Médéric est dirigé sur Alger et devient Délégué de la résistance métropolitaine française à l'Assemblée Consultative.

À la tribune algéroise, il défend trois grandes causes : armer la résistance, maintenir son union et épurer : « La Résistance n'a pas d'armes, elle veut des armes, la Résistance française crie au secours, il faut donner des armes à la Résistance, et si on ne veut pas armer la Résistance, il faut avoir le courage de le dire publiquement pour que nos amis de l'autre côté de l'eau ne se fassent pas tuer inutilement... Chassez le Boche, chassez Vichy, ne pensons qu'à cela et nous resterons unis... Tous suspects, il faut liquider les créatures et les suppôts de Vichy, et si vous n'épurez pas, nous épurerons nous-mêmes... »

Du 21 novembre au 28 décembre 1943, il retourne à Londres. Puis sa mission terminée, il rentre à Alger et apprend, le 7 février 1944, l'arrestation et la mort de Lenormand. Malgré le danger, Médéric décide de rentrer en France pour mettre de l'ordre dans son mouvement : « Moi j'ai la baraka ! Tant que les Boches sont en France je n'ai pas le temps de penser à moi ... Puis, en tant que vice-président de la Défense Nationale, il doit effectuer une inspection en Italie dans la région de Frosinone où les combats des alliés s'enlisent au Monte Cassino. Le 18 mars 1944, une vedette rapide le dépose aux environs de Morlaix et le 19, il arrive à Paris.

Deux jours plus tard, lors d'une perquisition de son logement, au 57 rue chaussée d'Antin, Paris 9^e, Médéric est arrêté par le commissaire Dufour des grandes carrières, puis transféré à la Préfecture de

Police de Paris où il est interrogé par le commissaire David, chef de la Brigade Spéciale. Au cours de son interrogatoire, il se donne la mort en avalant sa capsule de cyanure : « Maintenant que vous m'avez cravaté je serai mort dans deux heures... ». Il était père de trois enfants.

Raymond Védy (1900-1970)

Raymond Védy, Agent P1, membre du mouvement Ceux de la Libération, blessé au combat au moment du Débarquement, profitera de son mandat de Président d'un Comité de Libération du Cotentin pour enquêter sur l'assassinat de Gilbert et le vengera en exécutant le commissaire Dufour le 27 septembre 1944.

Le soir il passera voir la veuve de Maxime et dira : « Ça y est, je l'ai buté, Gilbert est vengé ! »

Maxime Védy (1898-1944)

Leur frère Maxime dit « le Hêtre », adhère au Parti communiste le jour de sa dissolution en 1939. Tout d'abord interné à la ferme Saint Benoit en 1940, il est ensuite transféré dans les Alpes dans des camps de travail, puis il s'évade du Fort Barraux et rejoint Paray-Vieille-Poste à vélo. Clandestin, il devient trésorier du Secours de France à Juvisy. FTP en 1942, le Commissaire aux effectifs de la région sud parisienne rencontre son frère Gilbert Médéric à une réunion préparatoire du futur Comité de Paris de Libération. Dénoncé par trois FTP torturés, il est arrêté à Garches en octobre 1943 par les Brigades Spéciales de David avec onze camarades, puis interné à la prison de Fresnes. Juste avant de mourir, il écrit une dernière lettre à sa femme et à sa fille :

« J'avais déjà parcouru les deux tiers de mon existence, le tiers qui me sera enlevé cet après-midi sera compensé par l'immortalité de ma personnalité, car je meurs en bon français conscient d'avoir toujours bien servi mon pays... quand la paix sera venue, je demande que ma maison de commerce soit organisée en société ouvrière... Adieu la vie ! Vive la vie ! Votre Max qui vous aime bien » Il sera fusillé le 7 mars 1944 au Mont Valérien. Fin 1944, Médéric devient un Héros de la Résistance : chevalier de la Légion d'honneur, mention «Mort pour la France» accordée - Compagnon de la Libération - Croix de guerre 39/45 - Médaille de la Résistance. Force Française Combattante : Réseau d'action CDLL, Agent P2, Chef de mission 1^{ère} classe, grade d'assimilation lieutenant-colonel. Président d'honneur du mouvement Ceux de la Libération Vengeance.

Source : *Médéric, Maxime, Raymond et les autres... Héros oubliés 1940-44* de Laurent Védy
Livre disponible en ligne en version ebook ; kobo fnac : <https://fr.kobo.com/>

NOTRE PEINE

L'Association du Souvenir des Fusillés de Souge a la tristesse de vous faire part du décès, le 3 Février dernier, de Jean-René MELLIER.

Membre du Bureau National de l'ANFF et MRF et Amis pendant de nombreuses années, il assistait à Paris aux assemblées générales, aux réunions et diverses manifestations.

Né le 14 Mars 1943, Jean René n'a pas connu son père. Celui-ci a été fusillé au Camp Militaire de Souge en Gironde le 21 Septembre 1942 avec 69 autres patriotes, fusillés pour leur engagement syndicaliste, leur hostilité au régime de Vichy, au nazisme.

Jean René a participé très activement à la vie du Comité de Souge devenu l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge en Octobre 2014, à ses projets et réalisations.

- En 1998, première exposition sur les Fusillés
 - En octobre 1999, inauguration du Mémorial, détruit par la tempête du 28 décembre 1999
 - En octobre 2000, deuxième Mémorial reconstruit
 - En octobre 2010, stèle dédiée aux femmes de fusillés à Souge, déportées et décédées dans les camps nazis (14 couples et une famille)
- En qualité d'enfant de fusillé, Jean-René accueillait, au camp militaire de Souge, les associations, les groupes, les scolaires.

Il se rendait dans les collèges avec George Durou - notre président- qui témoignait. Jean-René participait à de nombreuses manifestations où il représentait le Comité.

Lors de la constitution des dossiers de demande des indemnités orphelins, il a contacté de nombreuses familles de fusillés, en les informant, les aidant dans leurs démarches. Depuis 2014, suite à ses soucis de santé, Jean-René s'est éloigné de notre association.

Mais, tous les ans, il était présent, en octobre, à la cérémonie de Souge.

Jean-René y déposait traditionnellement la gerbe au nom de l'ANFF et MRF et Amis.

Au nom de tous les enfants de Fusillés de Souge et d'ailleurs

Au revoir Jean René.

M.V.

VIENT DE PARAÎTRE



Notre ami Joël Droglad - qui est intervenu à notre colloque en 2018 - est l'auteur d'un livre qui vient de paraître : *Des maquis du Morvan au piège de la Gestapo. André Rondenay, agent de la France Libre.*

Polytechnicien évadé d'un Oflag, recruté par le BCRA à son arrivée à Londres, André Rondenay fut envoyé en mission en France en septembre 1943. Entouré d'une équipe jeune, dynamique et efficace, il accomplit jusqu'en juillet 1944 des actions essentielles : mise en place du Plan Tortue, qui devait retarder l'avancée des Panzers vers la Normandie ; réalisation de gros sabotages industriels dans la région parisienne ; exercice des fonctions de Délégué militaire régional ; encadrement des maquis du Morvan...

Traqué par un agent double, piégé et arrêté par la Gestapo, Rondenay fut condamné à la déportation, mais des officiers allemands vinrent l'extraire du convoi pour le fusiller : exécution atypique et exceptionnelle.

Joël Droglad : *Des maquis du Morvan au piège de la Gestapo. André Rondenay, agent de la France libre* - 300 pages - Éditions Vendémiaire- 23€

ALAIN SIMMONET, MÉMOIRE VIVANTE DE LA RÉSISTANCE

Depuis plus de vingt ans, l'historien amateur honore le souvenir des résistants tués en 1939-1945. Il a même obtenu la mention « Mort pour la France » pour 239 oubliés.

Ll connaît par cœur le parcours des grandes figures, comme Jean Moulin ou le colonel Fabien. Mais pas que. Alain Simonnet peut être intarissable sur le moindre résistant. Sur ces combattants inconnus du grand public, ces anonymes ou presque, qui ont donné leur vie et dont les noms n'accrochent pas le regard sur les monuments aux morts. « On n'a pas le droit d'en oublier un seul. Que ce soit de Gaulle ou un petit qui tracte et prend le maquis. Ce serait une honte de ne pas leur rendre justice », affirme-t-il. Une honte aussi de ne pas leur attribuer la mention « Mort pour la France » quand ils la méritent. C'est justement ce à quoi travaille Alain depuis des années. « Je suis tombé des nues quand je me suis rendu compte que beaucoup ne l'avaient jamais reçue. Alors je me suis mis à compiler les documents disponibles, à écrire aux communes, aux autorités, et à monter des dossiers pour réparer cela. » Opiniâtre, il a aujourd'hui fait décrocher 239 mentions « Mort pour la France », en grande partie à des résistants fusillés.

C'est par exemple lui qui l'a décrochée pour le jeune communiste Acher Semahya, condamné à mort lors du procès du Palais Bourbon en 1942. Ou pour Amedeo Usseglio, du groupe Manouchian, tué en février 1944. « Même Olga Bancic ne l'avait pas. Membre du même réseau, elle a été décapitée en Allemagne. Son parcours est extraordinaire. La lettre qu'elle a laissée à sa fille me bouleverse à chaque fois que je la lis. Je ne pouvais pas ne pas réagir », insiste-t-il. Puis il ouvre un autre de ses classeurs, qui s'accroissent en piles dans son appartement de Franconville (Val-d'Oise). « Bernard Anquetil ! C'est lui qui a signalé, en cachette, les coordonnées qui ont permis de couler le Bismarck et le Scharnhorst. Il a été fusillé dès 1941. » Fait compagnon de la Libération à titre posthume, croix de guerre, Anquetil n'a pas été oublié, loin de là. Un navire

une rue l'honore aujourd'hui. Mais il n'avait pas reçu la mention « Mort pour la France », avant l'intervention d'Alain.

Alain se fait rattraper par l'Histoire, par hasard, il y a trente-cinq ans

Rien ne le prédisposait à un tel rôle. « J'ai arrêté l'école à 14 ans, sans rien apprendre sur 39-45. » Alain est pourtant un « retour de guerre » : il est né le 29 juin 1946, d'un père prisonnier en Allemagne pendant cinq ans. « On ne parlait pas de ça, d'Histoire ou de politique à la maison. J'ai un vague souvenir de ma grand-mère chantant le Temps des cerises. Je dois tenir d'elle ! » Âgé de 24 ans en mai 1968, il passe à côté du mouvement. « Je n'ai pas été sur les barricades. J'étais chauffeur routier. La seule corporation qui a continué à travailler, je crois... » Devenu ouvrier dans l'entreprise familiale spécialisée dans les appareils de

Alain écrit partout : au ministère, au procureur de la République.

Il monte des dossiers par centaines, à ses frais.

levage, il se fait finalement rattraper par l'Histoire par hasard, il y a trente-cinq ans.

« Dans une grande surface. Je tombe sur un livre de Christian Bernadac sur Auschwitz. Un dé clic. Je n'étais pas du tout lecteur, mais je l'ai acheté et lu. Et j'ai continué avec une soif avide de savoir, de connaître l'histoire de la guerre. » Alain n'en est jamais sorti. À la bibliothèque de Franconville, il découvre un ouvrage sur l'Affiche rouge. « Les FTP-MOI, c'est ma grande passion ! Ceux qui ont perdu leur peau, j'ai voulu les connaître. Ceux qui ont survécu, j'ai voulu

ence. Alain se met à visiter les musées et sites historiques, dont le Mémorial de la Shoah, à Drancy. « Je travaillais à côté, j'y faisais en bleu de travail. Je m'en séparais très peu à l'époque. » Il s'abonne à une foule de revues spécialisées et commence à participer à des colloques et des cérémonies.

« J'ai aussi obtenu la mention "victime du terrorisme" »

« J'ai suscité des interrogations au début. Je ne suis ni journaliste, ni historien. Mes parents n'étaient ni juifs, ni arméniens, ni communistes ou gaullistes. Et moi je suis arrivé avec mes gros sabots lors de recueils parfois très familiaux. Je me suis mis à poser plein de questions. » Finalement

accepté, ami avec Boris Holban et Arsène Tchakarian, il se met à chercher des infos là « où il y a des trous dans la raquette ». « J'ai commencé avec la famille Engros. Sur les trois frères fusillés, deux seulement avaient eu la mention "Mort pour la France". J'ai fait corriger ça en 1997. » Alain écrit partout : au ministère, au procureur de la République. Il monte des dossiers par centaines, à ses frais. Et s'autorise d'autres démarches. C'est lui qui vient de se rendre compte que la Wehrmacht n'a pas fusillé 1008 personnes au Mont-Valérien, mais 1009. « On avait oublié Clovis Wallon ! À cause d'une erreur sur son acte de décès. » Alain l'a fait rectifier, après avoir découvert l'existence de Clovis en lisant les mémoires de Franz Stock,

aumônier allemand du site. « J'avais demandé à une amie de ma fille de me traduire des passages. J'ai bien fait ! »

Aujourd'hui, Alain veille toujours au grain. Et peut frapper partout. « J'ai fait inscrire trois déportés et huit poilus oubliés sur les plaques de Franconville. J'ai aussi obtenu la mention "victime du terrorisme" pour le garde du corps de Charb. » Et il attend une réponse de Macron au sujet de la tombe d'Augustin Trébuchon. « Elle stipule que le dernier poilu mort au combat, le 11 novembre 1918, est tombé la veille, car la France a honte de l'avoir envoyé au front alors que la paix était déjà faite. Eh bien là aussi il faut rendre justice », rétorque-il.

Article paru dans le journal L'Humanité, édition du 9 mai 2019

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE 2019, À PARIS

La JNR, le 27 mai dernier, comprend une cérémonie le matin rue du Four, lieu de réunion du CNR et l'après-midi, place de la République un village des associations et des animations. Elle s'est terminée, comme tous les ans, par un ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe.

Notre association est présente à la cérémonie rue du Four avec son drapeau et l'après-midi, elle a animé un stand. La cérémonie, rue du Four, rythmée par la musique des gardiens de la paix et les interventions de Guy Hervy, président du CPL et Lecoq, maire du 6^e arrondissement est, comme d'habitude, émouvante et pleine de gravité dans le souvenir des membres du Conseil national de la Résistance réuni dans cette rue.

Le village des associations et les animations de cette journée organisée depuis 2013 est monté place de la République, esplanade André Tollet, président du CPL. Un hommage lui a été rendu par la ville de Paris, accompagné par la musique de la Garde Républicaine. De nombreux stands associatifs, à l'image du CPL, étaient présents: Libération Nationale des PTT, Républicains espagnols, Commune de Paris, ANACR, CGT, SPF... Les 3 stands des associations de fusillés: ANFFMRFA, Mont Valérien, Châteaubriant-

Voves-Rouillé-Aincourt sont côte à côte. Les animateurs ont répondu aux nombreuses questions des élèves de lycées et collèges parisiens. Ceux-ci ont été à l'écoute du vécu de nos pères et mères sous l'Occupation qui, au delà de leurs différences politiques et religieuses, ont combattu le nazisme. Sur la scène, l'après-midi, sont intervenues des chorales d'enfants, de jeunes (*voir photo ci-dessous*), entrecoupées par des témoignages-pièces de théâtre. Cette journée s'est terminée à la Bourse du Travail par la présentation du texte d'Elsa Triolet : *Le premier accroc coûte deux cent francs*. Merci à Yasmine, notre nouveau porte-drapeau, Denise, Dominique, Michèle qui ont animé notre stand. A noter également que quelques jours plus tard, le premier juin, notre trésorier, Laurent Védy, est intervenu à la bibliothèque de Cachan lors d'une conférence organisée par les Ateliers du Val-de-Bièvre en partenariat avec notre association. Il a présenté le livre qu'il a écrit sur ses grands parents, les trois frères Védy : Gilbert - alias Méderic, responsable du réseau Ceux de la France, député à l'Assemblée d'Alger et qui s'est suicidé pour ne pas parler sous la torture - Maxime (responsable communiste fusillé au Mont Valérien) et Raymond, qui a survécu à la guerre.

Dominique CARTON



VALRÉAS, 12 JUIN 2019

En cette année du 75^e anniversaire du 12 juin 1944, les municipalités des communes de Valréas (Vaucluse) et Taulignan (Drôme), distantes de 7 km, ont, par la volonté de leur Maire, souhaité unifier cette douloureuse tragédie. Une des cérémonie les plus émouvantes du secteur Drôme-Vaucluse. Au total, 73 fusillés, massacrés en une seule journée.

Des résistants unis pour le combat d'une liberté aux sacrifices de leur vie, mais aussi de celles des otages civils abattus dans les faubourgs ou en campagne.

A Valréas, 7 hommes tombèrent sous les balles des hitlériens, dans les faubourgs ou à la campagne ; 51 otages furent molestés, frappés puis fusillés ; 47 d'entre eux moururent ; ils étaient là, eux, face à ce mur, à attendre la mort. Il y eut, au total, 53 tués et 7 blessés dont une vieille femme de 80 ans qui vit tuer son fils sous ses yeux.

Ce 12 juin 1944, ils étaient une poignée route d'Orange, face à cette armée. Ces jeunes résistants courageux, seuls, sans ordre de repli, ne pourront rejoindre leurs chefs et camarades de combat qui, eux, avaient rejoint le maquis, laissant derrière eux une ville aux mains des tortionnaires.

La population valréassienne vécut ces heures où la horde hitlérienne envahissait la ville. Rassemblée sur la place de la mairie, la population est apeurée. Encerclée par des automitrailleuses et les canons des chars braqués sur la foule. Du haut du kiosque, un officier allemand harangue la foule, phrases traduites en bon français par un soldat portant l'uniforme allemand. Les troupes allemandes agissent avec leur sauvagerie coutumière.

Déchaînées, elles pillèrent, s'enivrèrent et assassinèrent. Quatre rescapés survivront et feront en sorte, dans leur sursis de vie, de ne pas oublier leurs camarades résistants et otages.

Les différentes cérémonies commencèrent à 9h par un service religieux à la chapelle des Pénitents Blancs, transformée en chapelle ardente, où, en 1944, les corps de suppliciés furent déposés, une délégation plus importante que les années précédentes se rendit à Taulignan où

l'on déplorera en ce 12 juin 1944, 20 victimes, résistants et otages. Une plaque est inaugurée, nommée « Traverse du 12 juin 1944 ».

A 18h, regroupement à Valréas, au lieu-dit le Portalon devant la plaque du rassemblement des otages, puis départ vers le Mur des Fusillés. Allocutions et dépôt de gerbes s'en suivirent, les noms des 53 fusillés seront lus par des écoliers, *Chant des partisans* et l'hymne de la *Marseillaise*. Le cortège se rendra par la suite au Mausolée, cimetière Marie-Vierge.

Dans son allocution, Michel Reboul, président de l'Association des familles de fusillés tenait à espérer que ce souvenir ne s'estompe pas.

Extraits :

«Valréas... la bienveillance envers les persécutés... Valréas... la résistante contre une collaboration et l'avilissement de son peuple. Valréas occupée, mais loin d'être libérée, si ce n'est par le sacrifice de cette journée du 12 juin 1944. Des témoins de ce drame sont encore parmi nous, ici présents, ils étaient la plupart des enfants, enfants de martyrs, enfants rassemblés sur la place de la mairie, enfants de votre âge, chers écoliers. La renaissance du fascisme resurgit, le rejet des uns et des autres, la xénophobie, l'homophobie tous ces actes inqualifiables combattus par tant d'hommes et de femmes jusqu'à la souffrance et la mort. Aujourd'hui encore, soyons vigilants sur certaines paroles qui ne sauraient que nous propulser vers un passé où la liberté d'expression était réprimée. Nous avons à Valréas mais aussi dans le Vaucluse encore du sang de résistant soyons en fiers.»

Michel REBOUL



LA DERNIÈRE LETTRE D'HENRI FERTET



Henri Fertet est né le 27 octobre 1926 à Seloncourt (Doubs). Lycéen, il est membre d'un groupe composé en majorité de Jeunes de l'Action Catholique (JAC). Il a fait partie du groupe FTP Guy Mocquet, dirigé par un responsable de la JAC.

Il participe à la prise d'un dépôt d'explosifs du fort de Montfaucon dans la nuit du 16 avril 1943, à la destruction d'un pylône de haute tension près de Châteaufarine le 7 mai 1943 et, avec Marcel Reddet, à l'attaque d'un commissaire des douanes allemand - qu'il blesse - le 12 juin 1943. Arrêté le 2 juillet 1943, il est condamné à mort le 18 septembre et fusillé à Besançon le 26 septembre. Il est, à titre posthume, chevalier de la légion d'Honneur et Compagnon de la Libération. Sa dernière lettre a été lue à la BBC le 30 décembre 1943 et des extraits furent également lus à Portsmouth, le 5 juin 2019, par le Président Emmanuel Macron, dans le cadre des cérémonies commémoratives du Débarquement. Extraits :

« Chers parents,

Ma lettre va vous causer une grande peine, mais je vous ai vus si pleins de courage que, je n'en doute pas, vous voudrez bien encore le garder, par amour pour moi.

Vous ne pouvez savoir ce que moralement j'ai souffert dans ma cellule, [ce] que j'ai souffert de ne plus vous voir [...] pendant ces quatre-

vingt-sept jours de cellule, votre amour m'a manqué plus que vos colis et, souvent, je vous ai demandé de me pardonner le mal que je vous ai fait [...] Avant, je vous aimais par routine plutôt mais, maintenant, je comprends tout ce que vous avez fait pour moi. Je crois être arrivé au vrai amour filial [...].

Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première Nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête [...].

*Pour moi, ne vous faites pas de soucis, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout et je chanterai **Sambre et Meuse** parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'a appris [...].*

Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée, mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort, j'ai la conscience tellement tranquille.

Papa, je t'en supplie, prie, songe que si je meurs, c'est pour mon bien. Quelle mort sera plus honorable ? Je meurs volontairement pour ma patrie. Nous nous retrouverons bientôt tous les quatre au ciel. Qu'est-ce que cent ans ? [...]

Adieu... La mort m'appelle, je ne veux ni bandeau, ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir. Mille baisers. Vive la France.

Un condamné à mort de 16 ans. »

Sources : *Le Parisien* (extraits de la lettre lue à Portsmouth) et *Le Dictionnaire des fusillés et massacrés Maïtron* (biographie détaillée et lettre entière)



Plaquette d'une rue de Besançon

UN PROCÈS OUBLIÉ : LE PROCÈS DU PALAIS BOURBON (MARS 1942)



Sur le banc des accusés, comparaisant menotés, sept jeunes communistes, sept copains, pour la plupart originaires du XI^e arrondissement de Paris : Roger Hanlet (mécanicien), Acher Semahya (ouvrier métallurgiste), Robert Peltier (ouvrier modeleur), Christian Rizo (étudiant), Tony Bloncourt (étudiant), Pierre Milan (télégraphiste), Fernand Zalkinov (ouvrier fourreur). Le plus jeune a 17 ans, le plus vieux 27. Membres des « Bataillons de la jeunesse » commandés par le colonel Albert Ouzoulias, ils ont été parmi les premiers à s'engager dans la lutte armée contre l'occupant. Le grand absent du procès est Gilbert Brustlein, « chef » du groupe, activement recherché - il a participé à l'attentat du métro Barbès contre l'aspirant de la Kriegsmarine Alfons Moser, au côté de Pierre Georges, futur colonel Fabien (21 août 1941), et à celui de Nantes contre le Feldkommandant Holz (20 octobre 1941) - mais qui a réussi à échapper au coup de filet.

L'accusation a retenu contre eux 17 attentats, parmi lesquels « des tentatives d'assassinats, des incendies ou des dommages commis sur des garages, sur une station d'émetteurs et sur des voies ferrées... ». La presse collaborationniste se déchaîne, comparant les sept jeunes résistants à de vulgaires bandits à la solde de la « ploutocratie anglo-judéo-bolchevique ». *Paris-Midi* et *Paris-Soir*, *Aujourd'hui*, *Le Matin*, *Le Petit Parisien*, mais surtout *Les Nouveaux Temps*, de Jean Luchaire, *Le Cri du Peuple* de Jacques Doriot, *L'Œuvre*, dirigée par Marcel Déat, publieront de nombreux et longs articles sur le procès du « Groupe Brustlein ». Quant au *Pariser Zeitung*, il publie pendant trois jours un compte rendu détaillé des « débats », citant des passages entiers du réquisitoire et des attendus du verdict.

Une police aux ordres

Le jour du verdict, le président de la cour martiale se félicitera de l'excellente coopération des polices « française » et allemande, et le chef de la « Brigade spéciale criminelle », le commissaire Veber, viendra en personne recevoir les félicitations de ses maîtres.

En effet, la coopération fonctionna on ne peut mieux... La « Brigade spéciale criminelle » de la Préfecture de police de Paris, spécialisée dans la répression anticommuniste, repère la trace des combattants en octobre 1941 grâce à une

Un procès à grand spectacle

Le 4 mars 1942 s'ouvre un procès que les Allemands ont voulu spectaculaire. Il se déroule dans la Galerie des Fêtes du Palais-Bourbon, siège de la Chambre des députés mais qui, durant l'Occupation, abrite certains services de la Kommandantür. La presse et les Actualités cinématographiques allemandes sont présentes et le commandant militaire des forces d'occupation, Carl-Heinrich von Stülpnagel, est là en personne avec son état-major. En conviant pour la première fois, et dans un lieu aussi symbolique, la « presse autorisée » à couvrir un procès rendu par un tribunal militaire allemand, en l'espèce celui du Gross-Paris (Section B), qui siège d'ordinaire à huis clos, rue Boissy-d'Anglas, von Stülpnagel espère, par son retentissement, que cela aura un effet dissuasif sur l'opinion publique, qu'il souhaite rendre hostile à la résistance armée.

Il s'agit également de prouver aux plus hautes autorités de Berlin que la répression contre les « terroristes moscoutaires », à laquelle collabore la police française, est plus efficace que les exécutions d'otages dont l'impopularité auprès des Français s'avère contre-productive.

dénonciation fortuite visant un jeune homme « lié à des gens qui participeraient aux attentats sur les voies ferrées ». Ce dernier étant identifié, la police peut lancer ses limiers. Les premiers à être arrêtés sont Roger Hanlet, Pierre Milan et Acher Semahya, le 30 octobre 1941. Le lendemain, 31 octobre, c'est au tour de Fernand Zalkinov et le 1^{er} novembre Robert Peltier est arrêté sur son lieu de travail. Christian Rizo se fait prendre le 25 novembre dans un cinéma. Tony Bloncourt, qui a pu échapper à l'arrestation, est hébergé par des copains étudiants dont Pierre Daix. Il sera arrêté le 6 janvier lors d'un contrôle de police.

Le groupe est incarcéré à la Santé et mis au secret, fers aux pieds, avant d'être livré aux autorités allemandes. Deux jours avant l'exécution de la sentence, la maman de Christian fut autorisée à aller le voir pour les derniers adieux ; elle ne put le voir que depuis un petit parloir grillagé, séparée de son fils par un corridor gardé par une sentinelle. Christian lui avouera alors que lui et ses camarades ont été « odieusement maltraités » par les policiers de la « Brigade spéciale criminelle ». Un euphémisme qui en dit long...

Un verdict sans surprise

Le verdict tombe au soir du 6 mars, après trois jours de « débats ». Il ne fait guère de doute : tous sont déclarés coupables et condamnés à mort pour « avoir fomenté et commis des attentats, avoir favorisé les menées de l'ennemi et avoir porté des armes apparentes ou cachées ». Face à leurs juges, ils adoptèrent une attitude digne et courageuse, se transformant en accusateurs, revendiquant pleinement leurs actes. « J'ai agi en patriote et par conviction communiste », dira Robert Peltier. « La perspective d'être fusillé ne le retint pas une seconde », ajoutera l'officier nazi présidant la cour martiale. Cette attitude combative fera dire au *Pariser-Zeitung* qu'ils répondirent avec une « effrayante insolence » aux accusations. Le journal de Doriot nota que « pendant la suspension d'audience qui précéda le verdict, les terroristes firent preuve d'un cynisme déconcertant, en riant et plaisantant, alors qu'un peu avant, ils avouaient une fois de plus les attentats... ».

Le lundi 9 mars, étudiants et professeurs font circuler à la Sorbonne une pétition demandant le recours en grâce. Elle se couvre rapidement de signatures, certains professeurs y ajoutent des éloges et des annotations.

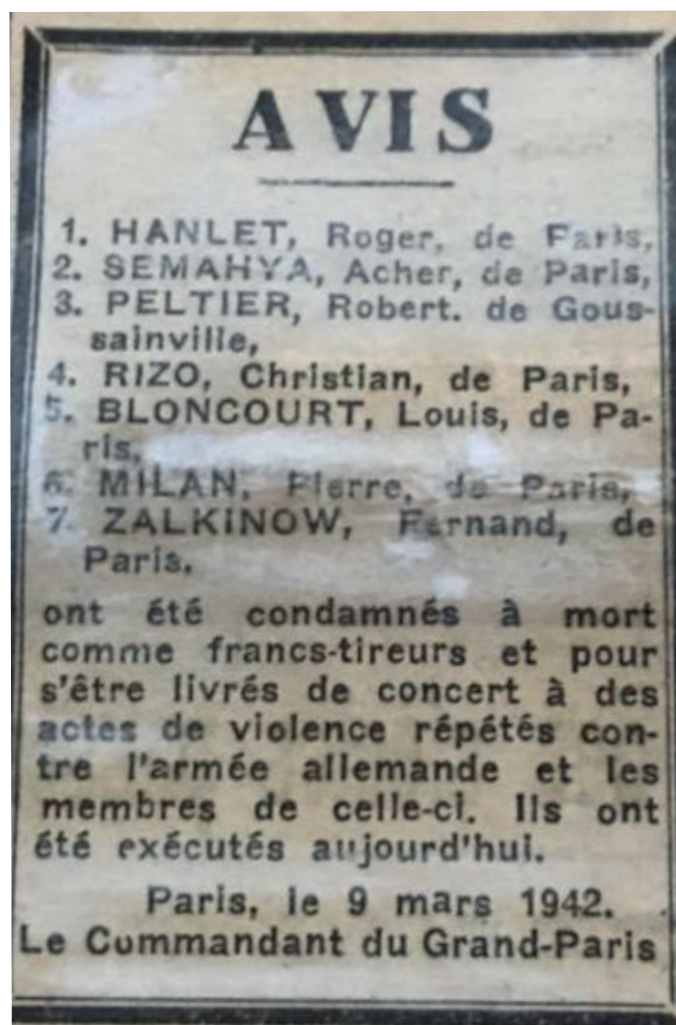
Rien n'arrêtera cependant la machine nazie.

Christian et ses camarades seront fusillés le 9 mars 1942 dans la clairière du Mont-Valérien ; ils avaient demandé à mourir ensemble. Leur vœu ne sera pas exaucé. Comme il n'y a que cinq poteaux, Roger Hanlet et Acher Semahya sont exécutés les premiers à 16h13 avec trois autres résistants ; puis ce sera au tour de Christian Rizo, Fernand Zalkinov (16h26), Robert Peltier (16h27), Tony Bloncourt (16h28) et Pierre Milan (16h42) - l'heure indiquée est celle du décès constaté.

Dès que la nouvelle sera connue, le quartier se couvrira de papillons, de tracts, d'affichettes appelant à venger les sept jeunes combattants et renforcer la lutte contre l'occupant.

Lors de l'inauguration, le 9 mars 2000, de la plaque commémorative qui fut apposée sur la façade nord de l'Hôtel de Lassay, à l'initiative de Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale, Robert Chambeiron déclara, au nom de l'ANACR : « Les nazis croyaient terroriser et réduire au silence ceux et celles qui n'acceptaient pas de se plier à l'ordre hitlérien : en vérité, ce fut tout le contraire qui se produisit. »

Eliane RIZO



LES JOURNÉES NATIONALES COMMÉMORATIVES

Les « journées nationales » sont nombreuses et souvent portées par les associations concernées. Par exemple, savez-vous que le troisième dimanche de janvier, a lieu la Journée nationale du Câlin et la Journée nationale de la Chips. Plus sérieusement, de nombreuses autres journées nationales plus connues comme celle du Patrimoine ou les Journées consacrées aux grandes causes humanitaires, sanitaires. Les Journées nationales commémoratives (JNC) sont instituées sur décision de l'Etat en souvenir d'un événement et en hommage à des victimes ou des acteurs de cet événement.

Au nombre de dix aujourd'hui, elles sont organisées, chaque année, sur l'ensemble du territoire :

- La Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (loi du 6 décembre 2012), le 19 mars
- La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, le dernier dimanche d'avril (loi du 14 avril 1954)
- La commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le 8 mai (loi du 2 octobre 1981)
- La Journée nationale de la Résistance, le 27 mai (loi du 19 juillet 2013)
- La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme, le 2^e dimanche de mai (loi du 10 juillet 1920)
- La Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» en Indochine, le 8 juin (loi du 26 mai 1985)
- La Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin (décret du 10 mars 1986)
- La Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux «Justes» de France, le dimanche le plus proche du 16 juillet (loi du 10 juillet 2000)
- La Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives, le 25

septembre (décret du 31 mars 2003)

- La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, le 11 novembre (loi du 24 octobre 1922)

- La Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre (décret du 26 décembre 2003)

Certaines sont à date fixes : 8 mai, 27 mai, 8 juin, 18 juin, 25 septembre, 11 novembre, 5 décembre et les trois autres sont fixées au dimanche le plus proche de la date retenue comme la Journée nationale de la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux «Justes» de France, le dimanche le plus proche du 16 juillet ou un dimanche précis comme la Journée nationale de la Déportation, le dernier dimanche d'avril.

Nos associations sont naturellement sollicitées pour ces journées nationales. Leur intérêt est variable. Par exemple, nous sommes peu concernés par la fête nationale de Jeanne d'Arc ou les Journées d'hommage aux morts d'Indochine et la Journée d'hommage aux harkis. Pour la guerre d'Algérie, notre priorité est en général le 19 Mars, initié par la FNACA, plutôt que le 5 décembre.

A ces dates de commémoration officielles, il faut ajouter - et participer - à des journées départementales du calendrier des Unions Départementales d'Anciens Combattants (UDAC) et surtout aux cérémonies organisées par nos associations ou avec notre participation active. Il est difficile de toutes les citer, nous nous efforçons de les signaler dans notre calendrier. Pour sa part, notre association organise, comme vous le savez, les cérémonies d'hommage aux fusillés au cimetière d'Ivry, en général le deuxième samedi d'octobre et la Journée d'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941, le samedi le plus proche du 15 décembre. Les associations les plus proches organisent les cérémonies pour les fusillés du mont Valérien, de Châteaubriant, de Souge, de Valréas, de Bordelongue, de Tignes, du Ruchard, de Boiscoudray, de la Citadelle de Calais, de la Maltière... et des massacres notamment d'Oradour et de Maillé.

J. DARRACQ